

## Demande de recouvrement par la societe ijcof

Par fred, le 21/05/2012 à 15:47

Bonjour,

La société IJCOF est mandaté par AVANSSUR (direct assurance) pour un recouvrement de cotisation de 411.63 euros pour l'assurance d'un véhicule (année complète).

Échéance de la cotisation a payer en décembre 2011.

Or je suis en défaut de paiement, et j ai vendu mon véhicule en février 2012.

La cessation a été envoyer à l'assurance et à la préfecture, on me réclame quand même l'année entière. J ai envoyé un courrier pour leur dire que je veux bien payer mais au prorata, c est a dire 3 mois.

Direct assurance restant sur leur position, et la société me demandant un certificat de vente certifié par la préfecture, qui, je trouve cette pratique, incohérente, car j ai vendu plusieurs véhicules sans avoir a faire tamponner ma cessation de véhicule. Simplement a la présenter à la préfecture et l assurance en question, c est la première fois que j entends parler de ça. J aimerais savoir ce qu il faut que je fasse.

Je vous remercie d'avance